



Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn

Session du samedi 02 décembre 2017

VOEU DU CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE SUR :
« Langue Bretonne : langue de composition au baccalauréat »

Dans le cadre du baccalauréat, les lycéens des filières Diwan, publique et privée peuvent actuellement passer une épreuve optionnelle de breton ainsi que l'épreuve d'histoire et de géographie en langue bretonne.

Depuis janvier 2016, Diwan demande officiellement au rectorat d'académie de Rennes qu'au baccalauréat, les lycéens puissent passer l'épreuve de mathématiques en breton.

Pendant l'année scolaire 2016-2017, les élèves du lycée Diwan de Carhaix ont, à leur tour, demandé de pouvoir passer les épreuves du baccalauréat en breton. Pour cela, ils ont été distingués par le prix spécial du jury Dazont ar brezhoneg, décerné en 2017 par l'Office Public de la Langue Bretonne.

Pour l'instant cette demande est refusée par l'Éducation nationale.

Or, depuis 2012, dans l'Académie de Bordeaux, les élèves bascophones peuvent passer l'épreuve de mathématiques en langue minorisée.

Le Conseil culturel de Bretagne considère que cette demande de la jeunesse bretonne vivant sa scolarité en breton est légitime. Une fois encore, la situation actuelle et le refus de l'Éducation nationale revêtent un caractère discriminatoire institutionnel.

Le Conseil culturel considère également que cette demande concerne tous les candidats au baccalauréat, quel que soit leur établissement scolaire, pour les matières dispensées en breton. La possibilité de composer en breton doit être étendue à tous candidats qui le désirent.

Le Conseil culturel de Bretagne souhaite que le Conseil régional de Bretagne appuie cette demande, pour permettre à partir de juin 2018 à tous les lycéens qui le souhaitent de passer davantage d'épreuves du baccalauréat en breton.

Il souhaite également que le Conseil régional de Bretagne engage avec l'Etat des négociations pour débloquer par la loi ces situations discriminatoires pour reconnaître la place du breton dans la société.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 57

Voix pour : 57

Voix contre : 0

Abstentions : 0